

ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE CHAMBERY

200 avenue Maréchal Leclerc 73000 CHAMBERY

Tél. : 04.79.62.74.13 – Fax : 04.79.62.51.19

Email : secretariatmda@barreauchambery.fr

ACTUALITE DU DROIT PENAL
ET DE LA PROCEDURE PENALE

Vendredi 23 novembre 2018

Me Daniel CATALDI, Avocat au barreau de Chambéry

Mme Stéphanie FOURNIER, Professeur à l'Université de Grenoble Alpes

Mme Marion WAGNER, Docteur en droit pénal, enseignant-chercheur à l'Université catholique de Lyon et à l'Université de Savoie Mont Blanc

Général François DAOUST, Conseiller criminalistique auprès du Directeur Général de la Gendarmerie

De 9 h à 12 h 30

I - Actualité législative du droit pénal

Aperçu de la loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes

II – Actualité jurisprudentielle du droit pénal

Panorama jurisprudentiel nov. 2017 – oct. 2018

III – Actualité législative de la procédure pénale et du droit de la peine

Bref état des lieux des fouilles en détention (à l'occasion du rapport d'information de l'AN)

Approche prospective du projet de loi de réforme de la justice pénale

IV - Actualité jurisprudentielle de la procédure pénale et du droit de la peine

Panorama jurisprudentiel nov. 2017 – oct. 2018

De 14 h à 16 h 30

V - La criminalistique et le procès pénal

Le Général DAOUST, Docteur en Sciences et Docteur en Droit, a fait l'essentiel de sa carrière à l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie (Laboratoire national), qu'il a commandé puis comme Commandant le Pôle judiciaire de la Gendarmerie, coiffant l'IRCGN et le Service Central de Renseignement Criminel. Il est maintenant Conseiller criminalistique auprès du Directeur Général de la Gendarmerie. Il est l'un des meilleurs spécialistes de la matière. Il détaillera quelle est la force probante des expertises techniques, notamment faites par des laboratoires scientifiques, et comment elle peut être contrée par l'application des règles du Droit pénal. Il est intervenu dans tous les grands dossiers (expertise de la voiture de Lady Di, le dossier Flactif, le dossier Lelandais, le dossier du Petit Grégory (affaire de la Vologne) ...). Il s'agira probablement de sa seule et unique intervention à Chambéry, à ne pas manquer.